

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 08: Europan 7

Artikel: Europan 7 - virtuelles périphéries
Autor: Jaggi, Yvette / Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUROPAN 7 - Virtuelles périphéries

Présidente de Pro Helvetia, ancienne syndique de Lausanne, Yvette Jaggi est l'actuelle présidente d'EUROPAN Europe. Elle livre ici ses premières observations à propos de la septième session de ce concours réservé aux jeunes architectes européens, à la veille du Forum européen des idées et des résultats, qui se déroulera à Athènes du 6 au 8 mai prochains.

TRACÉS: Quels sont les premiers enseignements que l'on peut tirer de cette septième session du concours EUROPAN ?

Yvette Jaggi: Tout d'abord, on constate que l'attrait exercé par ce concours européen ne se dément pas, malgré le très net accroissement du nombre des concours - du fait de l'ouverture des marchés publics -, dont une part non négligeable est désormais réservée aux jeunes architectes. Cette fois, nous avons enregistré 3750 inscriptions et 2010 rendus, ce qui correspond à peu de chose près à la participation de la session précédente, qui fut l'une des plus courues (fig. 1). Le thème choisi, « Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles », a contribué à ce succès de participation, du fait sans doute de la fascination qu'exercent les périphéries, les lieux incertains et indéterminés sur la jeune génération d'architectes. Il se situe dans la continuité de la sixième session, intitulée « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanité nouvelle ». Depuis la première session d'EUROPAN, on note un élargissement progressif de la thématique. Si les préoccupations étaient, à l'origine, de nature essentiellement typologiques - « Modes de vie et architectures du logement », pour EUROPAN 1-, elles ont rapidement évolué vers des thèmes relevant de l'urbanisme. L'échelle de la problématique s'est agrandie, passant de l'unité de logement à l'îlot, puis du quartier à l'entre-villes. La reconversion des friches reste une préoccupation générale dans un contexte d'urbanité européenne.

T.: De quelle manière les candidats se répartissent-ils sur les 68 sites proposés par EUROPAN 7 ?

Y. J.: D'abord, un constat heureux: l'évolution technologique a largement contribué à la circulation des candidats. La

mise à disposition des documents sur Internet permet à de jeunes architectes de s'épargner des déplacements souvent onéreux, surtout pour ceux provenant de pays géographiquement situés aux marges de l'Europe. On peut ainsi supposer que les participants n'ont pas forcément visité les sites sur lesquels ils ont concouru. Chaque site proposé a donné lieu en moyenne à 55 projets. La Suisse a attiré davantage de concurrents étrangers (78) que de candidats indigènes (54); le site de Fribourg a été choisi par 51 équipes, celui de Lausanne en a attiré 81.

T.: Combien de projets ont-ils été distingués cette année et quel est l'impact d'une telle distinction sur l'avenir professionnel de leurs récipiendaires ?

Y. J.: Les différents jurys nationaux ont distingué 187 équipes réparties sur les 68 sites proposés dans 19 pays différents, soit une moyenne de près de trois distinctions par site. Plus précisément, il y a eu 57 équipes lauréates et 63 mentionnées, plus 67 citations (qui ne donnent pas lieu à indemnisation). Par rapport aux deux dernières sessions, on note une légère augmentation (fig. 2). Pour les équipes primées, ce succès marque un moment fort et d'autant plus important que leurs membres sont à l'aube de leur carrière professionnelle; et cela même si le projet primé ne débouche pas sur une réalisation.

T.: Justement, quelle est la part des projets primés qui aboutissent à une poursuite des études, voire à une réalisation ?

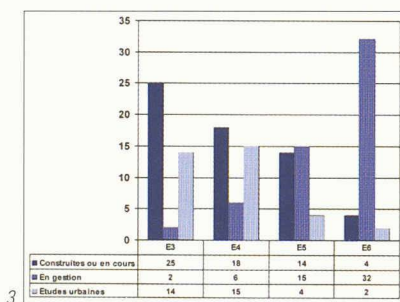
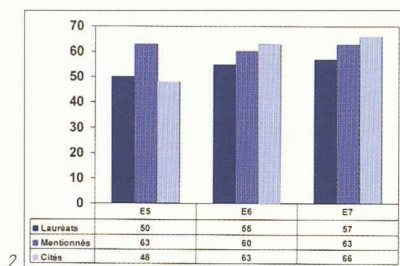
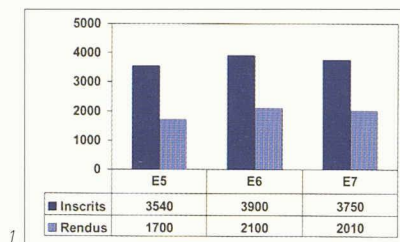
Y. J.: C'est très variable. On note du reste qu'il existe une grande diversité entre les pays dans la possibilité - et la volonté sans doute - de faire aboutir concrètement les projets issus du concours EUROPAN même si, globalement, la proportion entre projets primés et réalisations effectives peut être considérée comme satisfaisante (fig. 3). En matière de construction, la France et l'Espagne ont à elles seules 58 réalisations à leur actif, sur un total de 108 pour les sessions EUROPAN 1 à 6, soit 54% de l'ensemble. Cette proportion passe même à 82% si l'on ajoute trois pays aux deux précités, soit l'Italie, les Pays-Bas et l'Autriche. C'est dire qu'ailleurs les chances

Fig. 1 : Participation aux trois dernières sessions d'EUROPAN

Fig. 2 : Palmarès des trois dernières sessions d'EUROPAN

Fig. 3 : Part des projets réalisés

(Documents EUROPAN)



d'avoir des « suites opérationnelles » sont minces, voire quasiment nulles comme en Allemagne où le concours à deux niveaux se pratique peu. On peut sans doute attribuer les disparités observées à un rapport culturellement différencié à la procédure même du concours. Schématiquement, on pourrait dire que les architectes d'origine anglo-saxonne semblent considérer qu'une approche purement spéculative de la problématique se suffit à elle-même, alors que ceux provenant des pays latins envisagent plus souvent d'emblée la faisabilité de leur proposition. Pour eux, la réalisation représente l'heure de vérité, celle où se vérifie - ou non - la validité de leur projet. Dans cette perspective, l'absence de concrétisation peut constituer une réelle frustration.

Par ailleurs, il faut savoir que les villes qui proposent un site de concours ne trouvent pas toujours l'énergie ni les ressources voulues pour poursuivre leur effort jusqu'à ce que réalisation s'ensuive. À Lausanne, par exemple, il a fallu près d'une dizaine d'années pour concrétiser le projet lauréat sur le site de Prélaz. Les comités nationaux jouent également un grand rôle dans l'accompagnement des lauréats, qui n'ont généralement aucune expérience dans la négociation avec les autorités, ni dans la conduite de projets importants. On constate que plus l'ancrage institutionnel de certains membres des comités est fort, plus les chances de concrétiser les projets augmentent.

T. : Ces comités nationaux, comment sont-ils composés ?

Y. J. : Il faut souligner le très fort engagement « civique » et militant de la part de l'ensemble des protagonistes du concours EUROPAN. Celui-ci est manifeste de la part des participants, bien sûr, qui planchent durant de longs mois pour un « retour » somme toute aléatoire sur leur investissement intellectuel et matériel. Mais il est également très fort chez les anciens lauréats, que l'on retrouve souvent dans les jurys ou dans les comités nationaux, dont les membres se dépendent sans compter pour EUROPAN, parfois au détriment de leur propre pratique professionnelle. On peut dire sans hésitation

qu'il existe une « culture EUROPAN », qui se reconnaît dans la promotion du concours comme pratique intellectuelle fondatrice du métier d'architecte, composée de motivations fortes, de prises de risque, de grands espoirs aussi. Cette culture se développe également par le fait que les comités nationaux sont renouvelés, pour un tiers de leurs membres, après chaque session d'EUROPAN et que les jurys dits également nationaux intègrent régulièrement des personnalités étrangères.

T. : Quelles sont les perspectives d'avenir du concours EUROPAN ?

Y. J. : Une réforme du concours est en marche, qui développera ses premiers effets dès la prochaine session, si l'Assemblée générale qui se tient au début mai prochain le veut bien. Les propositions faites par un Groupe de travail que j'ai le délicat privilège de présider s'appuient notamment sur une volonté sincère de renouvellement et de clarification manifestée au sein des différents organes d'EUROPAN, qui devraient mieux faire la distinction entre responsabilités dirigeantes et fonctions consultatives. A cela s'ajoute un joli paradoxe : l'une des difficultés actuelles d'EUROPAN tient à l'essor de la pratique du concours d'architecture en général, auquel cette institution n'a pas peu contribué elle-même, se créant ainsi de réelles concurrence ! Mais la dimension européenne d'EUROPAN - près de vingt pays participants depuis la sixième session - et les nombreux échanges que génère le concours demeurent des atouts exclusifs.

Cela dit, l'engagement des villes, pourvoyeuses de sites de concours, reste sans aucun doute le facteur prépondérant du succès d'EUROPAN, comme de leur propre succès. Plus elles joueront le jeu, plus les chances de retour seront grandes pour elles. Pour cela, elles doivent être représentées par des édiles engagés, appuyés par des administrations compétentes. On a pu l'observer à maintes reprises : une situation locale difficile, voire d'extrême embarras, favorise un tel engagement. Le concours EUROPAN peut alors jouer un beau rôle, celui de déclencheur, de révélateur, permettant de débloquer une situation que l'on croyait sans issue.

Yvette Jaggi, ancienne syndique de Lausanne
Présidente de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, Zurich
Présidente d'EUROPAN Europe
Professeure (rempl.) à l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne, IGUL, CH - 1015 Lausanne

Propos recueillis par Francesco Della Casa